Pour la préservation du RIED-du-BAS

Lettre ouverte à la ville de Bienne

Bienne, février 2021

Monsieur le maire Erich Fehr
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

C'est avec beaucoup d'étonnement et de consternation que nous avons appris la décision du jury concernant l'établissement pour personnes âgées du Ried-du-Bas. Nous sommes conscients que les conditions qui y règnent doivent être améliorées de toute urgence. Toutefois, comme le montre le rapport du jury, il existe aussi des solutions qui respectent et préservent les anciennes constructions. Le bâtiment du chemin Paul Robert 12 fait partie intégrante de l'ensemble du Ried et sa démolition aurait un impact négatif considérable sur celui-ci, voire le détruirait.
Nous vous demandons de donner la préférence à un projet qui permettra au Ried-du-Bas d'exister dans son intégralité et de briller dans une nouvelle splendeur.

Nous vous remercions pour votre compréhension,
Les signataires

Nom	**Rue/N° resp. lieu de domicile**	**Signature**

Merci de retourner les signatures avant le 1er mars 2021 à l’épicerie rue du stand 79a, 2502 Bienne